



**Déjà mise sur pied de manière empirique en 1870, l'armée en tant qu'échelon de commandement constitué organiquement n'est apparue en France pour la première fois opérationnellement qu'en 1914. Par l'introduction du niveau du groupe d'armées en 1915, l'Armée s'est trouvée être à la charnière du domaine tactique (corps d'armée et division) et opératif que constituait ce nouvel échelon de commandement.**

À ce titre, combinant la manœuvre des corps d'armées subordonnés et échelon logistique complet et indépendant, l'Armée est à même de concevoir, planifier et conduire une manœuvre autonome dans le cadre de la manœuvre d'ensemble du commandant en chef du théâtre du Nord-Est. Pour ce faire, en fonction de la nature du rôle qui lui est dévolu dans cette manœuvre d'ensemble – effort, soutien de l'action principale, réserve d'exploitation ou diversion – elle est articulée en un certain nombre de corps d'armée et englobe toujours des unités de réserve générale comprenant généralement des formations d'artillerie lourde, le cas échéant une ou plusieurs grandes unités de cavalerie ainsi que des formations aériennes et systématiquement l'intégralité de la panoplie des services; à la fin de la guerre, s'y ajouteront un certain nombre de bataillons de chars. L'espace de manœuvre confié à un commandant d'armée se partage en une zone des étapes où sont rassemblés et déployés les grands services logistiques d'approvisionnement et d'évacuation ainsi qu'une zone de l'avant où se déploient et s'engagent les grandes unités et leurs appuis.

Dans son Instruction pour l'application de la directive n° 4, diffusée par le 3<sup>ème</sup> bureau du G.Q.G. le 24 janvier 1918, le Général Pétain, commandant en chef, définissait ainsi le «champ de bataille de l'Armée»[1]: «Le champ de bataille de l'Armée est l'ensemble du terrain organisé sur lequel l'Armée a mission d'arrêter et de battre l'ennemi. Le choix de ce champ de bataille répond aux nécessités suivantes:

- Couvrir la partie sensible du territoire (grandes villes, centres industriels, nœuds de voies de communication, etc..).

## Pensées mili-terre

Centre de doctrine et d'enseignement du commandement

- Se prêter à une défense méthodique basée sur l'échelonnement des forces en profondeur (infanterie, artillerie).
- Garantir l'afflux des moyens destinés soit à alimenter la lutte, soit à préparer des contre-offensives.

Cet échelon de commandement, jamais remis en cause depuis lors dans sa conception, son organisation et son fonctionnement a perduré durant les quatre années de guerre, que ce soit durant les phases dynamiques des opérations de l'été 1914 et de l'année 1918, comme au cours de la longue période de stagnation entre celles-ci.

Il est à noter qu'en temps de paix, cette structure de commandement n'existe pas. Seuls sont désignés, en Conseil des Ministres, les généraux commandants d'armée ainsi que leurs chefs d'état-major respectifs[2]. Les titulaires de ces commandements constituent le Conseil supérieur de la Guerre dont l'Inspecteur général de l'Armée, généralissime désigné, est le vice-président (le Président en titre étant le Ministre de la Guerre). C'est le C.S.G. qui conçoit les plans de concentration et d'engagement des armées françaises en cas de conflit. Les seules attributions organiques détenues par les généraux commandant d'armées consistent en un pouvoir d'inspection des corps d'armée appelés à entrer dans la composition de leur armée dans le cadre du plan de concentration alors en cours. Autre rôle non négligeable, c'est le C.S.G. qui établit la liste d'aptitude des officiers généraux qu'il soumet annuellement à l'approbation du Ministre[3].

Le rôle des armées et de leurs chefs a été déterminant au cours de la Grande Guerre: toutes les grandes phases du conflit se rapportent toujours à l'évocation de l'action de l'une d'entre elles en y associant en règle générale l'action de son chef: en août 1914, l'échec de Morhange et le rétablissement du Grand Couronné, c'est la 2<sup>ème</sup> Armée de Castelnau, comme celui de Charleroi et la retraite qui s'en suit, c'est la 5<sup>ème</sup> Armée de Lanrezac; en 1916, Verdun, c'est la 2<sup>ème</sup> Armée de Pétain, puis Nivelles; la Somme, la même année, c'est la 6<sup>ème</sup> Armée de Fayolle; en 1917, l'échec du Chemin des Dames, c'est la 6<sup>ème</sup> Armée de Mangin; en 1918, la résistance à la dernière offensive de Ludendorff, suivie du retour offensif de Champagne, c'est la 4<sup>ème</sup> Armée de Gouraud.

C'est pourquoi pour appréhender la fonction Commandement au cours de la Grande Guerre, il est particulièrement révélateur de se pencher sur l'étude des généraux commandant les armées, en se focalisant sur leur origine, leur formation et le cursus qu'ils ont suivi, leur rotation à ce niveau de commandement, les conditions de leur relève ou limogeage, a contrario les fonctions qui leur ont été confiées au terme de leur commandement.

S'agissant des grades des officiers généraux, avant 1914 et durant toute la durée de la guerre, il n'en existe que deux, conformément aux dispositions de la loi de 1832: général de brigade et général de division. Les rangs et appellations de généraux de corps d'armée et d'armée n'existent pas; ils ne seront introduits, après la guerre, qu'en 1921. Si bien que, durant tout le conflit, les armées étaient commandées par des divisionnaires: ainsi, dans le même grade, un officier général pouvait commander trois échelons de commandement différents, division, corps d'armée et armée, et même quatre, si l'on y inclut le groupe d'armées. Ce système introduisait beaucoup de souplesse car il fonctionnait à double sens: hiérarchiquement, bien sûr, dans le sens croissant des niveaux de commandement, mais également dans le sens décroissant.

C'est ainsi que le général Nivelles, après avoir été relevé de ses fonctions de commandant en chef sur le théâtre Nord-Est en mai 1917, suite à l'échec de l'offensive du Chemin des Dames et contre lequel aucune faute de commandement n'avait été retenue par la commission présidée par le Général Brugère[4], put retrouver un commandement, en

l'occurrence, celui du 19<sup>ème</sup> Corps à Alger. Mais le système fonctionnait également en ce qui concerne les commandements opérationnels: suite au même échec d'avril 1917, le Général Micheler, commandant le G.A.R, qui avait pourtant formulé les plus expresses réserves quant au succès à attendre de l'entreprise et qui entretenait, de ce fait, des relations houleuses avec son subordonné immédiat, Mangin, fut «rétrogradé» au commandement de la 5<sup>ème</sup> Armée, rendu vacant du fait de la relève de Mazel auquel échut un commandement de Région dans la zone de l'Intérieur. Quant à Mangin, il fut relevé à la même époque, sur l'initiative d'ailleurs de Nivelles qui, sans aucun doute, cherchait par cette mesure, à se couvrir lui-même[5]. Mais, lorsque quelques mois plus tard, Clemenceau arrive au pouvoir, il insiste d'emblée auprès de Pétain pour que Mangin reçût a minima un commandement de corps d'armée, ce qui lui fut accordé, en dépit des préventions du commandant en chef à son égard. Au terme de ce «purgatoire» de quelques mois, Mangin retrouva un commandement d'armée – la 10<sup>ème</sup> – à la tête de laquelle il n'allait pas tarder à remporter le succès défensif de Villers-Cotterêts en juin 1918 avant de participer de façon extrêmement brillante aux contre-offensives conduites par Foch. C'est son armée qui était chargée de l'effort principal en Lorraine dans le cadre de l'offensive de l'Est de novembre 1918, avortée pour cause d'armistice.

De même, avant lui, Maud'huy est relevé de son commandement de la 7<sup>ème</sup> Armée dans les Vosges en novembre 1915, suite à un sérieux différend avec son commandant de groupe d'armées, Dubail, mais se voit confier ensuite et pour toute la durée du conflit, le commandement successif de deux corps d'armée. À l'armistice, il a la joie de voir sa carrière couronnée par les fonctions de premier gouverneur de Metz, libéré.

Mais la souplesse du système fonctionnait également en sens inverse: ainsi, le général Maistre débute la guerre dans les fonctions de chef d'état-major de la 4<sup>ème</sup> Armée, comme brigadier, où il fait preuve de qualités si éminentes et appréciées que de Langle lui fait obtenir rapidement une troisième étoile et, dès le 2 septembre 1914, il se voit confier le commandement du 21<sup>ème</sup> corps d'armée, sans avoir jamais exercé le moindre commandement d'une division. Il achèvera la guerre comme commandant du Groupe d'armées Centre après avoir commandé successivement les 6<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> Armées.

Si l'avancement extrêmement rapide de Pétain, passant en quelques mois du grade de colonel ancien commandant de brigade à celui de général de division commandant une armée, est universellement connu, il n'était pas unique dans ce cas. Le Général d'Urbal, commandant d'une brigade de cavalerie à la mobilisation accède au commandement de la 10<sup>ème</sup> Armée dès le mois d'avril 1915, avancement tout à fait analogue à celui de Pétain. En avril 1916, en désaccord avec Foch, son commandant de groupe d'armées, il est relevé et relégué aux fonctions d'inspecteur de la cavalerie.

Lorsqu'on observe la carrière des généraux commandant d'armée à la fin du conflit, force est de constater que nombre d'entre eux ont bénéficié d'un avancement extrêmement rapide, passant en trois ou quatre ans de conflit du grade de lieutenant-colonel ou de colonel à celui de divisionnaire, titulaire d'un commandement d'armée.

C'est ainsi que Debeney[6], lieutenant-colonel, professeur du cours de tactique appliquée d'infanterie à l'École de Guerre à la veille de la mobilisation, devient, à la mobilisation, sous-chef d'état-major à la 1<sup>ère</sup> Armée, puis chef d'état-major; il suit le Général Dubail dans les mêmes fonctions lorsque celui-ci est désigné pour prendre le commandement du Groupe d'armées de l'Est. Nommé général de brigade le 6 mai 1915, il commande successivement les 57<sup>ème</sup> et 25<sup>ème</sup> divisions d'infanterie, sans jamais avoir exercé le commandement, ni d'un régiment, ni d'une brigade. Promu divisionnaire, le 25 avril 1916, il

commande le 38<sup>ème</sup> C.A. devant Reims, puis le 32<sup>ème</sup>, lors de la bataille de la Somme. Ayant été remarqué par Nivelles, le nouveau commandant en chef, le commandement de la 7<sup>ème</sup> Armée, dans les Vosges, lui est attribué le 2 janvier 1917, avant d'être appelé au G.Q.G. par Pétain comme major-général. Fin décembre 1917, il retrouve un commandement d'armée, la 1<sup>ère</sup>, qu'il conservera jusqu'à l'armistice[7].

Un autre exemple d'accélération brutale de carrière est fourni par celle du Général Buat[8]: colonel, professeur adjoint au cours de tactique générale à l'École de Guerre avant la mobilisation, il rejoint l'armée d'Alsace comme chef d'état-major début août 1914. Puis, il est appelé par Monsieur Millerrand, nouveau ministre de la Guerre, pour diriger son cabinet militaire. En 1915, nommé général sans jamais avoir exercé le commandement d'un régiment d'artillerie, son arme, il commande la 245<sup>ème</sup> brigade d'infanterie, avant de rejoindre le G.Q.G. où il occupe les fonctions d'aide-major général, Castelneau étant major-général, avant de retrouver, fin 1916, un commandement opérationnel à la tête de la 121<sup>ème</sup> division d'infanterie, Promu divisionnaire, il commande la Réserve générale d'artillerie lourde dont il avait été un des concepteurs, lors de son passage au G.Q.G., commandement qu'il conservera tout au long de l'année 1917. Puis, en l'espace de trois mois, de février à mai 1918, il prend le commandement de la 33<sup>ème</sup> D.I. qu'il conservera deux mois, puis celui du 17<sup>ème</sup> C.A., avant de se voir confier celui de la 5<sup>ème</sup> armée pour quelques mois avant de revenir au G.Q.G. comme major-général.[9]

Quant au Général Degoutte[10], il est promu lieutenant-colonel au Maroc en 1912, avant d'être désigné comme auditeur de la session 1912 – 1913 du Centre des hautes études militaires. A la mobilisation, les fonctions de chef d'état-major du 4<sup>ème</sup> C.A. lui échoient. Promu colonel fin 1914, il est nommé chef d'état-major de la 4<sup>ème</sup> armée début 1916 avec les étoiles de brigadier, sans avoir jamais exercé le commandement d'un régiment. En août de la même année, il prend le commandement de la division marocaine. En septembre 1917, promu divisionnaire, il commande le 21<sup>ème</sup> C.A. avant de relever Duchêne au commandement de la 6<sup>ème</sup> Armée, début juin 1918 après l'effondrement du front français sur l'Aisne. A la fin de la guerre, Degoutte est nommé major général du roi des Belges.

Mangin lui même a bénéficié d'un avancement extraordinairement rapide: jeune général commandant de brigade en 1914, un commandement d'armée lui est attribué trente mois plus tard.

Cet accélération brutale de l'avancement aura plusieurs conséquences. À la mobilisation, la moyenne d'âge des commandants d'armée était de soixante trois ans et demi, pour tomber à cinquante quatre ans en 1918, soit un abaissement d'une dizaine d'années en l'espace de quatre ans de conflit! En 1914, le benjamin des commandants d'armée, Lanrezac était âgé de 62 ans, tandis que le plus âgé, Maunoury accusait 67 ans. Au cours de la guerre, Gouraud s'est vu confier le commandement d'une armée à 49 ans et Mangin, ainsi que Nivelles à 50. Cette tendance au rajeunissement a été perceptible dès les premières relève consécutives aux limogeages du mois d'août 1914: Sarrail, relevant Ruffey âgé de 64 ans, n'avait lui même que 58 ans, le même âge que Franchet d'Esperey qui, pour sa part, relevait Lanrezac. Ce mouvement s'est accentué tout au long de la guerre: Humbert, commandant la division marocaine en 1914, s'est vu attribuer le commandement de la 3<sup>ème</sup> Armée, lors de la relève de Sarrail, l'été 1915, à l'âge de 53 ans. En 1916, alors âgé de 64 ans Fayolle notait dans ses Carnets[11]: «Il n'y aura bientôt plus que de très jeunes commandants d'armée dont je serai le doyen d'âge».

Ce brusque rajeunissement des titulaires des plus hauts commandements va déboucher sur un autre corollaire: la mise en place d'un «magistère bleu horizon» sur l'armée jusque dans les années 30: Pétain est demeuré vice-président du Conseil supérieur de la Guerre

jusqu'en 1931, soit jusqu'à 75 ans! Debeney, son plus fidèle disciple a commandé l'École de Guerre avant d'exercer les responsabilités de chef d'état-major de l'Armée[12]. Quarante ans après, le Général Beaufre, certainement l'officier le plus brillant de sa génération, jugeait ainsi son passage à l'École militaire[13] entre 1927 et 1929: «...La guerre de 1914 -1918, codifiée par Pétain et Debeney avait conduit à tout placer sous le signe de barèmes, d'effectifs, de munitions, de tonnes, de délais, de pertes, le tout ramené au kilomètre courant. C'était technique et commode, voire rassurant, mais foncièrement faux; on le vit bien en 1940...Les moindres réflexions sur les fronts de Russie, de Salonique et de Palestine en eût montré l'inanité. Mais c'étaient là des fronts secondaires, sans intérêt pour l'armée française...». Quelques années auparavant, en 1924, alors qu'il y était lui-même stagiaire, un certain Capitaine de Gaulle n'y a pas non plus supporté le dogmatisme ambiant[14].

S'agissant de l'origine et du cursus suivi par les généraux commandant d'armée, on peut noter, qu'à la seule exception du Général Roques, un sapeur spécialiste de la technique propre à son arme d'origine, tous les titulaires de ce niveau de commandement étaient brevetés. Il est vrai que Gouraud et Mangin, accaparés qu'ils ont été par les campagnes coloniales n'avaient pas suivi stricto sensu le cycle de formation de l'École supérieure de Guerre, mais ils avaient été rattachés l'un et l'autre à l'une des dernières sessions du CHEM d'avant guerre qui constituait alors, dans l'esprit de Foch son initiateur, une troisième année de l'ESG. Le corps professoral de l'École d'avant-guerre était surreprésenté dans les titulaires d'un commandement d'armée, puisqu'on y distingue, outre Foch, Lanrezac, Fayolle et Pétain, universellement connus, des noms tels que Maunoury, un des derniers commandants de l'École avant-guerre, Ruffey, de Langle, de Maud'huy, Anthoine, Guillaumat, Maistre, Debeney, Buat, Degoutte et de Mitry. Cette constatation illustre bien le poids que représentait alors l'École de Guerre au sein du commandement[15].

Concernant les armes d'origine des généraux commandants d'armée, les trois armes majeures, Infanterie, Cavalerie et Artillerie[16] sont représentées, avec toutefois une nette sous représentation des cavaliers, puisque seuls les généraux de Langle, d'Urbal, Mazel et de Mitry en sont issus. Cet état de fait correspond à une politique d'arme sciemment orchestrée par la direction de la Cavalerie d'avant-guerre qui n'orientait pas ses meilleurs éléments vers l'École de Guerre. Weygand en est un brillant exemple[17].

On constate, sous le commandement en chef du Général Pétain, une nette recrudescence des généraux issus de l'Infanterie. C'est particulièrement vrai concernant les titulaires du commandement d'une armée au cours de l'année 1918.

Enfin, concernant le cursus suivi par les généraux commandants d'armée, force est de constater que fort peu d'entre eux avaient fait campagne avant-guerre. Certes, les plus anciens, ceux d'août 1914, avaient vécu l'«année terrible» en 1870-1871, notamment les armées de la Défense nationale: c'est le cas de Maunoury, Castelnau, de Langle, Dubail et de Lanrezac, ce dernier y ayant d'ailleurs gagné la Légion d'honneur à 21 ans. À l'exception des Coloniaux - Mangin, Gouraud, Degoutte ou Gérard ou d'«Africains», tels Franchet d'Esperey[18] ou Humbert peu participèrent aux campagnes coloniales d'avant-guerre. Nivelles constitue à cet égard un cas particulier, puisqu'il fut un des rares officiers français à participer à la guerre des Boxers, en Chine, en 1900.

Il convient d'ailleurs de noter que la pacification était acquise dans l'ensemble de notre Empire colonial dès 1900. Les seules opérations notables qui eurent lieu dans la quinzaine d'années précédant 1914 se déroulèrent au Maroc.

À de très rares exceptions près[19], la rotation des commandants d'armée fut

extrêmement rapide. Les raisons de leurs relèves furent nombreuses:

La première raison fut les «limogeages»[20]: le général commandant en chef avait toute latitude pour remettre à disposition du Ministre un officier général. Dès le 15 août 1914, un décret fut promulgué qui stipulait que «pendant la durée de la guerre, la consultation du Conseil supérieur de la guerre pour la mise en retraite des officiers généraux sera remplacé par l'avis du commandant en chef»[21]. Joffre va largement user de ces dispositions pour relever de leur commandement les généraux qu'il juge incapables. S'agissant des généraux commandant d'armée, dès le mois d'août 1914, Ruffey est remplacé au commandement de la 3<sup>ème</sup> Armée par Sarrail. Quelques jours plus tard, en dépit de son magnifique retour offensif à Guise, ce sera le tour de Lanrezac de connaître pareille disgrâce. À l'issue de la bataille du Nord, c'est Maud'huy qui est relevé par d'Urbal, lui même écarté l'année suivante. Toutefois, pour prononcer l'éviction du général Sarrail, écarté du commandement de la 3<sup>ème</sup> Armée au printemps 1915, le général Joffre dut agir plus en souplesse, eu égard aux puissants appuis politiques dont le commandant de la 3<sup>ème</sup> armée disposait au sein même du cabinet Briand: il fut contraint de recourir à la procédure d'une enquête de commandement, diligentée par son commandant de groupe d'armées, le général Dubail[22]. Sarrail fut bel et bien relevé et remplacé par le général Humbert, mais Joffre ne put s'opposer à ce que le commandement de Salonique lui échappât. Deux autres vagues de limogeages eurent lieu consécutivement aux échecs de 1917 et de mai 1918: en mai 1917, les relèves concernèrent Mangin et Mazel et furent provoquées par le commandant en chef, Nivelle, dans l'unique but de se couvrir lui-même, opération qui échoua, le concernant. En revanche, en 1918, suite à la catastrophe de l'affaire de l'Aisne (seconde offensive Ludendorff), Duchêne perdit le commandement de la 6<sup>ème</sup> armée, mais contre l'avis du commandant en chef, Pétain. Ce fut le chef du gouvernement, Clemenceau qui exigea sa relève pour se couvrir face à une violente interpellation de son gouvernement à la Chambre[23].

Une autre raison de la rotation des commandants d'armée fut la création de l'échelon de commandement du groupe d'armées au commandement desquels accéderont toujours des commandants d'armée. Il se forma ainsi un véritable mouvement d'aspiration par le haut. Ce fut ainsi que Dubail, Castelnau, de Langle, Pétain, Franchet d'Esperey, Mazel, Fayolle ou Maistre libérèrent leurs commandements respectifs d'armée.

Parallèlement, en 1916, Joffre entreprit de rajeunir le commandement en imposant une brusque baisse de la limite d'âge des grades terminaux[24], ce qui amena le départ des généraux de Langle et Dubail, créant ainsi une nouvelle aspiration vers le haut.

Enfin, les pertes au combat touchèrent également les commandants d'armée: c'est ainsi que le général Maunoury, commandant la 6<sup>ème</sup> armée, fut grièvement blessé[25] lors d'une inspection d'une de ses unités sur le front début 1915.

Ainsi, au terme de cette étude portant sur les généraux commandants d'armée au cours de la Grande Guerre, il est aisé de constater que ce prisme permet d'appréhender, de façon globale, une grande partie de la fonction commandement au cours du conflit.

Toutes armes confondues, le poids de l'enseignement de l'École Supérieure de Guerre, en la personne de ses anciens professeurs, à une époque où l'École était quasiment en charge de la conception de la doctrine de l'armée, y est particulièrement prégnant. Il n'est en effet pas tout à fait incohérent, ni foncièrement absurde, que ce soit le même organisme chargé d'inculquer la doctrine par son enseignement qui soit en charge de sa conception. Mais, pour les raisons évoquées plus haut, cette influence ira decrescendo

après la Victoire[26].

Le second facteur susceptible d'être source de réflexions réside dans les effets pervers d'un rajeunissement brutal des échelons terminaux du commandement, sans y accoler un abaissement drastique des limites d'âge correspondantes.

Enfin, en dépit des graves crises qui avaient secoué l'Armée quelques années auparavant, l'Affaire Dreyfus, puis celle des Fiches, et risqué, par cela même, de nuire à sa cohésion, force est de constater, à de rares exceptions près, tel le général Sarrail, que les influences politiques directes étaient quasiment absentes des critères de choix des commandeurs: on trouvait en effet, au même échelon de commandement, le général de Castelnau qui ne faisait pas mystère de ses convictions catholiques et le général Dubail qui affichait sans ostentation un républicanisme bon teint. L'apolitisme militant était la règle[27].

[1] Concernant la genèse de la Directive n° 4, se reporter à: «Au troisième bureau du G.Q.G. 1917 – 1918», par le Commandant Laure, Editions Plon 1921 (page 74 et suivantes).

[2] S'agissant de l'organisation du Haut-Commandement et des titulaires des commandements d'armées en août 1914, le lecteur pourra utilement se reporter à l'ouvrage du Colonel Rocolle «L'hécatombe des généraux» Edition Lavauzelle 1980 (page 47 et suivantes).

[3] In Rocolle op. cit. page 55.

[4] Commission à laquelle, outre le général Brugère, Président, siégeaient les généraux Foch et Gouraud, ni l'un ni l'autre n'ayant exercé un commandement sous les ordres de l'ancien commandant en chef.

[5] Sur les conditions de relève du commandant en chef et celle de ses principaux subordonnés, Painlevé, alors ministre de la Guerre dans le gouvernement Ribot, donne sa version dans ses Mémoires intitulés «Comment ai-je nommé Foch et Pétain» Editions Lacan 1923.

[6] Grand Larousse Encyclopédique. Fiche biographique Tome 3 (page 815).

[7] Après la guerre, il sera commandant de l'École de Guerre dont il réorganisera l'enseignement sur la base des enseignements de 1917 et 1918, puis chef d'état-major de l'Armée. Disciple inconditionnel du Maréchal Pétain, il succédera à Buat dans les fonctions de chef d'état-major de l'Armée.

[8] G.L.E. op cit. Tome 2, (page 420).

[9] A l'issue du conflit, il deviendra chef d'état-major de l'Armée, Pétain conservant pour lui les fonctions d' Inspecteur général et de vice-président du Conseil supérieur de la Guerre. Ainsi, l'unité du commandement, consacrée par le décret du 20 janvier 1912 au profit de Joffre est-elle une nouvelle fois sacrifiée.

[10] G.L.E. op cit. Tome 3, (page 871).

[11] Fayolle «Cahiers secrets de la Grande Guerre annotés par Henry Contamine». Editions Plon 1964 (page 156).

[12] Le général Gouraud, brillant commandant de la 4ème Armée en 1918, est demeuré Gouverneur militaire de Paris et membre du Conseil supérieur de la guerre avec voix délibérative jusqu'en 1937...

[13] Beaufre. «Le drame de 1940». Editions Plon 1965, (page 56).

[14] Ses notes s'en sont ressenties, puisqu'elles portaient la mention «À l'attitude d'un roi en exil». In Lacouture «de Gaulle». Editions

Seuil. Tome 1, (page 121).

[15] Poids, et donc influence qu'elle va progressivement perdre, d'abord entre les deux guerres, puis inexorablement à l'issue des conflits coloniaux du second après guerre.

[16] Conformément aux adages de l'époque, tous les fantassins et cavaliers étaient Saint-Cyriens et les Artilleurs Polytechniciens. Strictement aucun des généraux commandant d'armée n'était issu d'un recrutement initial autre que direct.

[17] La revue de la Cavalerie qui a commencé à être publiée en 1885 et dont la bibliothèque du C.E.S.A.T. possède la collection complète a pris part à ce débat: c'est en effet dans ses colonnes que s'affrontaient partisans et adversaires de l'École de Guerre: les premiers au nom de la représentation de leur Arme au sein des différentes instances du haut-commandement, les seconds au nom de la spécificité de leur Arme et du maintien de son esprit.

[18] Franchet d'Esperey demanda à différer d'un an son intégration à l'École de Guerre où il venait d'être reçu, de manière à être en mesure de participer à la campagne de Tunisie en 1881 G.L.E. op cit. Tome 5, (page 236).

[19] Les généraux Humbert à la 3ème armée dont il conserva le commandement de 1915 à la fin de la guerre et Gouraud à la 4ème armée à partir de 1916, avec un bref intermède début 1917 au cours duquel il remplaça Lyautey à Rabat lorsque ce dernier fut nommé ministre de la Guerre dans le dernier cabinet Briand.

[20] Du nom de la ville de Limoges où les généraux en question étaient assignés à résidence après qu'ils eussent été remis à la disposition du Ministre.

[21] Rocolle op cit. Page 58.

[22] Maréchal Joffre. «Mémoires» Plon 1931. Tome 2, (page 107 et suivantes).

[23] Il avait même un moment songé à relever Pétain de ses responsabilités de commandement en chef et, à cet effet, avait rappelé Guillaumat de Salonique. Mais, à son arrivée en métropole, la crise était passée, Pétain conserva son commandement et Guillaumat dut se contenter du poste de Gouverneur militaire de Paris en attendant qu'un commandement d'armée fut disponible. Cette mesure eut pour effet de rendre disponible le commandement des armées d'Orient, ce qui permit à Clemenceau d'écarter Franchet d'Esperey de son poste de commandant de groupe d'armées. C'est ainsi, par un curieux retournement de situation, qu'exilé et quasiment limogé dans un «commandement secondaire», Franchet d'Esperey conduisit la campagne victorieuse de l'automne 1918 et ..y gagna son bâton de maréchal de France!

[24] Général de Langle de Cary. «Souvenirs de commandement». PAYOT 1935, (page 223).

[25] Il perdit totalement la vue

[26] Quoique, s'agissant de l'armée de la Victoire de 1944 – 1945, on distingue aux postes les plus élevés deux anciens professeurs en la personne des généraux Giraud et Juin.

[27] L'objection formulée par Foch lorsqu'il fut convoqué en 1907, par Clemenceau, alors Président du Conseil, avant de le nommer au commandement de l'École de Guerre: «Savez vous que j'ai un frère jésuite» est demeurée fameuse.

---

**Titre :** Les généraux commandants d'armée de 1914 à 1918.

**Auteur(s) :** le lieutenant-colonel Claude FRANC

**Date de parution :** 13/08/2018

---